

Association régionale pour la promotion
de l'héliciculture en Poitou-Charentes.

Siège Social: "Les Touches" Mignaloux-Beauvoir BP 191 86005 POITIERS CEDEX
Association déclarée à la Préfecture de la Vienne: N° 6205 du 10/10/1980
Publication au J.O. du 25-10-1980 N.C. 9437

Barbezieux, le 10 décembre 1989

Compte rendu sur la
production d'escargots
en milieu naturel:
vigne

Monsieur J-P Feugnet
"Goizet"
17150 St Bonnet/Gironde

Monsieur,

Comme proposé le 8, vous trouverez ci-joint le compte-rendu que je vais
envoyer à Mr Nicolas.

L'idée étant de vous, je "rends à César..." C'est, à mon avis, notre
dernière carte à jouer avant de se faire bouffer par les Turcs et les Grecs.
Vous avez entendu, comme moi, le Professeur Daguzan: élevage hors-sol dans
5 ans au mieux; il est devenu prudent.

la profession: pour pouvoir acheter des
escargots semi-préparés, elle doit accepter de vendre un quota de produits
prêts à consommer

la Fédération: elle soutient la création de
petits laboratoires nouveaux

la Recherche: elle voit loin et ne s'intéresse
pas aux difficultés quotidiennes des éleveurs.

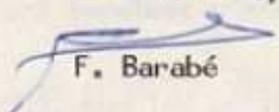
Dans tout cela, je ne trouve aucune trace d'une action concertée
permettant un plan d'ensemble dans lequel chacun trouve sa place. C'est très
français: on préfère y laisser sa chemise plutôt que voir le voisin réussir.

Alors que nous avons une carte à jouer!

Comme l'a dit une jeune intervenante, dans 5 ans, les héliculteurs
n'auront plus de mal à se compter.

Amicalement.

Le Président,


F. Barabé

Production d'escargots en milieu naturel agricole.

-o-o-o-

action à caractère expérimental commencée en 1987.

-s-s-s-s-

Introduction.

Après un peu plus de 10 ans d'existence, Hélico commence à être connue dans la région, bien qu'elle ne cherche pas à faire parler d'elle. C'est ainsi que, au printemps, de plus en plus de viticulteurs nous contactent pour les débarrasser des petits escargots qui envahissent leurs vignes.

Nous ne pouvons que leur répondre: "non, c'est interdit par l'arrêté du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie en date du 24/4/1979 paru au J.O. du 12/5/1979."

Il leur reste 2 solutions:

- les ramasser puis les détruire, ce qui est coûteux
- mettre des granulés hélicides.

Quelle que soit la solution choisie, c'est du GACHIS ~~quand on sait que~~ quand on sait que la France, premier pays consommateur et premier pays transformateur, a importé pour 188,2 millions de francs d'escargots en 1987 (source: I.T.A.V.I.). Nous détruisons ce qui nous manque et que la nature nous offre GRATUITEMENT.

Tout n'est du reste pas détruit puisque les vendangeurs ont encore un petit sac accroché à la ceinture et y mettent leurs captures!

A notre demande, Monsieur Pierre-Rémy Houssin, député, Président du Conseil Général de la Charente, a posé une question écrite le 16/6/86; la réponse a été négative. Il demandait simplement quelque souplesse d'application de l'arrêté en fonction des conditions locales: c'était le bon sens.

Nous savions, depuis nos essais de 1984 et 1985, que les petits ramassés au moment du "débourrage" de la vigne sont commercialisables 2 mois plus tard. Avant de renouveler notre intervention auprès du Ministère, il semblait utile de:

* démontrer que l'escargot peut-être ré-implanté dans la vigne;

.../...

ce qui devrait permettre l'assouplissement souhaité. Formule un peu comparable aux plans de chasse proposés par les chasseurs dans certaines régions: on maintient l'équilibre de la nature.

* que l'escargot, avec une densité raisonnable, n'est pas un prédateur systématique de la vigne et qu'il n'est pas indispensable de le détruire

* que l'économie s'y retrouve:

- au niveau national: moins d'importations
- le viticulteur: qu'il finisse d'engraisser ou vende ses petits escargots, il peut obtenir un complément de revenu non négligeable, dans les Charentes notamment où le climat est favorable au Petit-Gris.
- l'héliciculteur: débarrassé des phases reproduction et nursery, il investit moins, passe moins de temps et, donc, gagne davantage; ce qui lui permet de devenir compétitif face à l'IMPORTATION.

Cet essai, nous l'avons fait en 1985. Disposant, dans les 2 camions d'Hélico, d'environ 50 000 petits, soit jeunes éclos, soit en nursery, que les adhérents, faute de place, ne pouvaient prendre à l'engraissement, nous les avons mis dans une vigne isolée, propriété d'un ami du Président de la Chambre d'Agriculture. En 2 fois. Au mois d'août. Un mois plus tard, nous n'en avons pas retrouvé trace: dessiccation, prédateurs, traitements du viticulteur? Nous n'avons pu qu'établir des hypothèses.

Il a donc été proposé de renouveler l'expérience de façon plus méthodique.

1 - protocole expérimental, sur une idée de Monsieur Feugnet

1) permettre aux jeunes éclos de s'adapter tout de suite; d'où 2 conditions: ils sont mis en place à l'époque où ils naîtraient dans la nature: juillet-août;

ils n'ont pas été conditionnés avant, par exemple par un passage de quelques jours ou semaines en atmosphère contrôlée: 20°.

Ce sont donc des pontes sur le point d'éclore qui seront mises en place, dans leur nid (pot de ponte et substrat) sans manipulation.

2) la mise en place se fera au moment opportun, avant ou après une pluie

3) à raison d'un pot contenant une ponte, oeufs non comptés, par pied de vigne sur un certain nombre de rangées, dans 3 vignes différentes.

4) pour les protéger, un morceau de polyane formé en cône recouvre le pot: s'il pleut, la ponte est protégée; s'il fait sec, l'escargot sortant du nid trouvera de quoi boire par condensation de l'air humide de la nuit.

5) le viticulteur indiquera s'il a constaté des dégâts et ce qu'il a pu ramasser.

6) Hélico essaiera d'estimer, après ramassage, la population restante.

II - constatations

a) mise en place du naissain

a été faite comme prévu. Le cône en polyane, idée astucieuse, a fini par être abandonné: ce sont les mulots qui s'y réfugiaient!

B) dégâts causés à la vigne: aucun chez les 3 viticulteurs

c) bénéfice pour eux:

- Mr Rouget: en Charente Maritime, il y a environ 3000 pieds/hectare. Ses rangs ayant 195 pieds, cela représente 15,4 rangs. Sur 2 hectares environ, soit 30 rangs, il a obtenu 200 kgs de petits en 1988, un an après. D'un poids moyen de 0,68 gramme. Ce qui représente une population de 294 117 petits. 50, en moyenne, par pied de vigne, avec des maxima de 100 voire 120!; En admettant que 250 000 seulement se "borderont", cela correspond à une production de 2 500 kgs après engraissement. A 35F/kg, cela représente un chiffre d'affaire de 87 500F. Si l'on enlève le coût de l'aliment, 2500 kgs produits x 2 kgs aliment x 3 francs soit 15 000F, il reste 72 500 francs, soit 36 250 francs/hectare/an. De quoi indemniser le temps passé par le viticulteur, nul, et l'engraisseur qui ramasse puis nourrit.

- Mr Bondon, a construit un parc d'engraissement. Nous ne connaissons pas de façon précise sa production 1988. Elle n'a pas dû être mauvaise puisque, le 15/4/89, son parc est plein.

- Mr Norandière: tempête puis soleil ont eu raison de la production espérée.

En 1988, il y a donc: - un gagnant très net

- un qui y gagne, puisqu'il continue en 1989

- un qui n'a rien sorti: 4 ou 5 kilogs.

En 1989, bien qu'une population normale ait été reconstituée, comptage des 15/4/89 et 20/5/89 joints, pratiquement rien n'a pu être ramassé. Le 20/5, on pouvait s'attendre à 4 ou 500 kilogs à ramasser chez Mr Bondon: ce sont les souris qui s'en sont chargées.

d) reconstitution de la population: réussie.

III - conclusions

1 - la plus importante: contrairement aux idées reçues, l'escargot n'est prédateur de la vigne qu'à 2 conditions:

- être petit: les jeunes, disposant de moins de réserves, sortent d'hibernation les premiers, au moment du "débourrage": n'ayant rien d'autre à consommer, ils s'attaquent aux bourgeons;
- être trop nombreux. Avec une densité redevenue naturelle, ils ne causent aucune gêne. Il suffit de les cueillir!

2 - avec l'implant de naissain, il est possible de reconstituer la population naturelle. Pour l'estimer, nous avons fait appel successivement à:

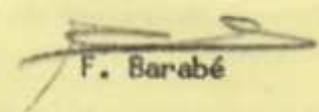
- Mr Vrillon, Directeur de l'INRA Magneraud
- Mr Doazan, INRA Bordeaux, spécialiste vignes
- Mr Granet, INRA Jouy-en-Josas
- Mr Baillon, ACTA Angoulême
- Mr Morin: Chambre Régionale Agriculture Bordeaux
- Mr Momay: INRA Colmar; ce sont ses suggestions que nous avons suivies.

3 - la production est très irrégulière: de 4 kgs à 200 pour une même surface. Et qui ne se retrouve pas l'année suivante. Sans qu'il y ait migration, sur un territoire de 3 ou 4 kilomètres, certaines vignes sont envahies, d'autres pas. Il y a un phénomène cyclique que nous ne connaissons pas. Après s'être faits discrets pendant 2 ou 3 ans, les escargots réapparaissent: comment et pourquoi?

- 4 - cet essai montre qu'il est possible de réintroduire l'escargot mais, aussi, que la production en milieu naturel est irrégulière; sur un site précis, on ne peut prévoir une production. Par contre, sur une zone plus vaste, un canton par exemple, il doit être possible de prévoir ce qui peut être récolté, à condition que..... le ramassage soit autorisé. Ne serait-ce que dans le cadre d'une expérimentation. Que se passe-t-il dans d'autres pays européens? En RFA, par exemple, le ramassage est autorisé une année sur trois. Pour commencer, pourquoi ne pas essayer en Charentes?
- 5 - il faut 6 mois pour produire, dans les meilleures conditions un escargot suivant la méthode précisée, 1 à 2 mois s'il sort de la vigne. Le coût de production de l'un et l'autre n'ont rien de commun. Avec le dernier, l'élevage peut faire face à l'importation. Les Pouvoirs Publics ont UN CHOIX A FAIRE.

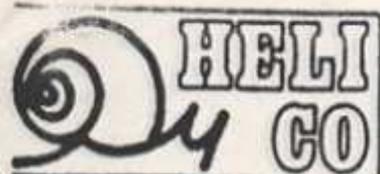
Barbezieux, le 9 décembre 1989

Le Président,



F. Barabé

P.J. comptage des 15/4 et 20/5/1989

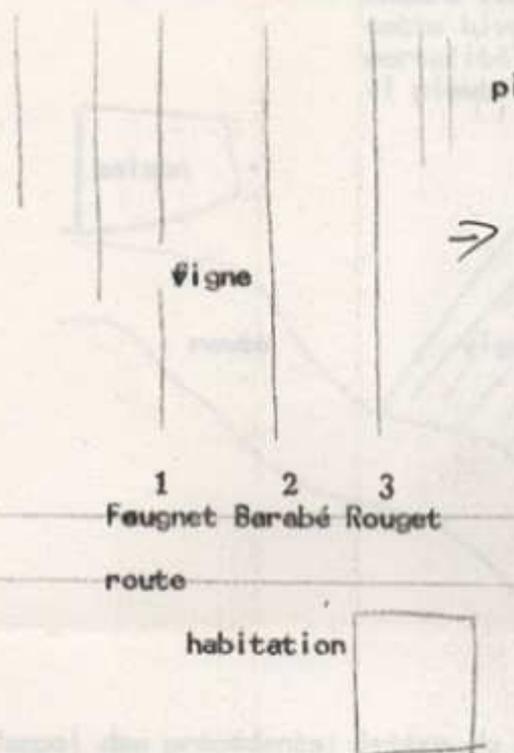


Association régionale pour la promotion
de l'héliciculture en Poitou-Charentes.

Siège Social: "Les Touches" Mignaloux-Beauvoir BP191 86005 POITIERS CEDEX
Association déclarée à la Préfecture de la Vienne: N° 6205 du 10/10/1980
Publication au J.O. du 25-10-1980: N.C. 9437

comptage dans les vignes le 15/4/1989

Mr Rouget 3 rangs (195 pieds chacun) ^{arrivent} ont été "ensemencés". Nous comptons ce qu'il y a d'escargots sortis par pied, en partant de la route:



rang	1	2	3
pied N°1	-	5	-
2	6	1	6
3	7	-	-
4	-	-	4
5	4	-	7
6	-	1	-
7	-	1	-
8	20	-	-
9	-	-	-
10	-	-	9
40	3	-	-
41	1	1	2
42	2	2	3
43	3	1	1
44	1	-	3
45	4	-	7
65	2	-	3
66	-	3	-
67	-	1	2
68	-	-	-
69	-	-	-
70	-	9	-

le temps est gris: il a plu et va pleuvoir

surtout des petits mais aussi quelques gros (couverts de terre, ce qui montre qu'ils viennent juste de sortir; les autres sont au pied de la vigne, enterrés: il faudra revenir, dans une quinzaine pour 2ème comptage.

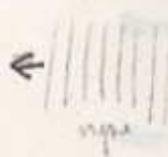
Il y avait déjà, avant l'expérience, un peu d'escargots. Leur nombre a augmenté, sans dommage pour la vigne. Les bourgeons sortent à peine.

8 rangs plus à droite, on trouve entre 0 et 3 escargots par pied.

Sur 30 rangs, Mr Rouget a sorti 200 kgs en 1988. Les petits pesaient 0,69 grammes.

1 crapeau pied 3 rang 2!

Mr Bondon 2 rangs ensemencés (13 et 14 en partant de la droite) Compté; sur le rang 13



1	bouffé
2	7
3	-
4	3
5	5
6	5
11	6
12	6
13	3
14	2
15	6
20	2
21	3
22	8
23	9
24	9

Il s'agit de vieux pieds, nouveaux et creux: les escargots, réveillés mais non actifs, sont blottis dans ces cavités. L'an dernier, les mulots se cachaient sous le polyane qui abritait les pots de ponte. Polyane enlevé. Cette année, ce sont les escargots qui se planquent dans les trous et galeries faites par les mulots: ils le paient en n'ayant plus que... des débris de coquille! L'an dernier: merles et grives cette année: pirailon mis par les voisins.

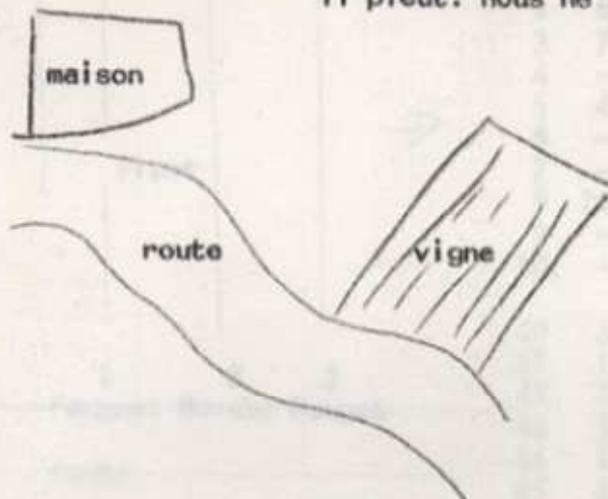
Escargots ne sont pas encore montés mais blottis près des ceps

Ceux que l'on voit sont couverts de terre. Il y en a aussi dans les allées entre les rangs, où la terre a été travaillée. L'éleveur les ramasse et les engraisse. Parc bon marché: 100m²? clôture électrique. Végétation plus farine. Abris? soit rectangles de polyane noir sur cadre bois (80cm x 50cm) appuyé contre le grillage, soit 2 tuiles appuyées sur un piquet bois vertical.

Adresser toute correspondance au Président: Mr F. Barabé "Bergemont" 16 300 Barbezieux

Mr Morandière 2 rangs de 225 pieds. le polyane s'est mis en bouchon à chaque pied. C'est là on l'on trouve les escargots (les autres doivent encore être enterrés). Surtout des petits. Il a fait très sec cette hiver (manque de pluie, ce qui peut expliquer une forte mortalité).

Il pleut: nous ne faisons un comptage que sur un rang.



Pied N° escargots

1	5	
2	7	
3	-	
4	1	autres notes prises
5	2	lavées par ...la pluie
16	-	
17	1	
18	1	
19	1	
20	3	
30	-	(desh...?)
31	2	
32	3	
33	-	
34	-	
35	4	

Rappel des précédents: lettre du 21/11/88 à Mr IGRÉF

Rpuget (St Thomas) 300 pontes sur 2 rangées en septembre 87
100 à 120 petits/pied au printemps (photos)
il y avait déjà des escargots
le viticulteur ne regrette pas l'expérience

Bondon (St Dizan) 300 pontes le 24/8/87 sont sorties en février 88 mais
avaient disparu en mars, détruites par les mulots qui
s'étaient abrités sous le polyane.

Morandière (St Sorbin): 300 pontes le 14/7/1987, moitié sous polyane moitié
à l'air libre. 2ème chargement un peu plus tard.

Constatations du 15/4/1989:

- 1 - alors que les bourgeons sortent, les escargots hibernent encore ou se réveillent; aucun de ces viticulteurs n'a constaté de dégâts depuis 2 ans. Il faut attendre 15 jours pour en avoir confirmation.
- 2 - au moins 2 viticulteurs ont gagné de l'argent dans l'affaire: l'un les ramasse et les vend; l'autre a construit un parc et les engraisse.
- 3 - dans 2 au moins des cas, la population naturelle avait disparu: elle est reconstituée. 2 escargots/pied chez le 1er (125/66) 4,6 chez le second (74/16) 1,9 chez le 3ème (80/16). Il est permis de penser que cette faible population ne gêne pas la pousse; à vérifier cependant. (chez le 2ème, de vieux ceps creux semblent former un abri idéal).

1 ères conclusions,
à vérifier:

- * en petit nombre, l'escargot ne gêne pas la pousse de la vigne;
- * ramassé raisonnablement, la souche reste saine.
- 4 - on trouve surtout des petits, qui sortent plus tôt, et quelques gros. Ils viennent juste de sortir d'hibernation: coquille couverte de terre, or, il a plu. S'ils étaient sortis depuis longtemps, les coquilles seraient propres. Expériences faites avec des animaux de même taille mis en engraissement à la même époque, ils se reproduiront en juin/juillet

Adresser toute correspondance au Président: Mr F. Barabé "Bergemont" 16 300 Barbezieux

* les viticulteurs peuvent y trouver un "plus"!